

## S'informer et agir avec le CCFD-Terre Solidaire

**Laurence Tranquile** a posé quelques questions à **Michel Métayer**, référent 49 plaidoyer du CCFD Terre Solidaire. (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement)

**Laurence :** La nouvelle campagne du CCFD-Terre Solidaire s'appelle « **HORS JEU** » ou « **CARTON JAUNE** », est-ce que tu peux nous expliquer de quoi il s'agit, pourquoi cette campagne, ce que demande le CCFD-TS et pour nous quel peut être notre rôle ?

**Michel :** C'est une campagne pour demander plus de régulation en ce qui concerne le comportement des multinationales à l'étranger. En France les entreprises sont soumises à certaines règles concernant l'environnement, la pollution, la transparence économique, les impôts, les salaires... Dans certains pays étrangers le pouvoir politique est très faible et les multinationales ont un comportement parfois très néfaste pour l'environnement et la population sans qu'on leur demande des comptes. Il s'agit donc d'établir des lois ou des règles contraignantes pour les entreprises.

### **L : Pourquoi cette campagne aujourd'hui ?**

M : La ruée vers les ressources naturelles, terres, pétroles, coltan, ... entraîne une explosion des investissements étrangers qui, trop souvent :

- ne sont pas mis en œuvre au bénéfice des populations locales.
- Ont des conséquences environnementales désastreuses, (irrigation, eau potable, ...)
- Ont des impacts sociaux catastrophiques : emplois, accaparement des terres, déplacements de population, insécurité, viols, ...

Un exemple :

Une exploitation pétrolière dans la région de MUANDA au Congo a des conséquences très néfastes pour l'environnement et les populations

La CERN (Conférence des Évêques pour les Ressources Naturelles) notre partenaire, nous demande d'intervenir.



### **L : Que demande le CCFD-Terre Solidaire ?**

M : Le CCFD-Terre solidaire demande que des normes contraignantes soient définies par les états, en particulier la France et l'Union Européenne.

Il demande en particulier :

- Des consultations préalables et effectives des populations.
- Des études d'impact social et environnemental indépendantes.
- Une transparence des données, transparence comptable pays par pays.
- Des recours pour les victimes, et la responsabilité « mère-filiales »

### **Quel est la place des investissements publics ?**

Les États, y compris la France, soutiennent les investissements de leurs entreprises nationales à l'étranger via en particulier, la COFACE, (compagnie Française d'Assurances pour le Commerce Extérieur), l'AFD, (Agence Française pour le Développement) et sa filiale la PROPARCO, (Proposition-Participation-Coopération),

L'État donne la caution publique avec l'argent public.

Exemple : PROPARGO a ainsi participé à l'augmentation de capital pour un montant de 2,3 millions d'euros, de la société SOCAPALM, premier producteur d'huile de palme au Cameroun au détriment de l'agriculture familiale.

Il s'agit donc pour le CCFD-Terre Solidaire d'intervenir auprès des États, la France et l'Europe par l'intermédiaire des politiques.

**L : Comment le CCFD-Terre Solidaire une ONG, relativement modeste peut-il prétendre faire changer des lois internationales concernant le comportement des multinationales à l'étranger ?**

M : Tout d'abord le CCFD-Terre Solidaire travaille en étroite collaboration avec d'autres organisations, ONG, Syndicats experts. Depuis 2004 existe Le FORUM CITOYEN pour la RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) dont font partie la CGT, la CFTD, l'ESE (Éthique sur l'Étiquette), Amnesty International, etc. Voir le site <http://forumcitoyenpoumlarse.org/>

Dès 2009, aux élections européennes, nous avons interrogé les candidats sur ce thème de la RSE. Aux législatives de 2012 le CCFD-TS avait élaboré son « Pacte pour une terre solidaire » et 76 élus s'étaient engagés à faire avancer le droit français sur la responsabilité des maisons-mères à l'égard de leurs activités internationales.

En décembre 2012 s'est créé « Le Cercle de réflexion parlementaire sur la RSE » afin d'élaborer des propositions concrètes pour le respect des droits humains et de l'environnement par les entreprises multinationales.

**L : Mais y a-t-il eu des avancées ?**

M : Au printemps de cette année L'Europe a adopté une directive qui a force de loi, qui oblige depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 toutes les entreprises européennes à la transparence. C'est un combat qui existe depuis 10 ans et qui vient d'aboutir. Les États Unis ont déjà adopté cette loi. La France avec les britanniques, va essayer de faire en sorte que les Chinois, les Japonais, les canadiens adoptent la même directive.

Le 9 décembre dernier l'Assemblée Nationale a adopté en 2<sup>ème</sup> lecture un amendement à la loi sur la consommation déposé par le député PS du Morbihan Ph NOGUES, qui va dans le sens souhaité par le CCFD-TS.

Le 11 décembre le Conseil des ministres a adopté un projet de loi sur le développement présenté par le ministre EELV Pascal Canfin qui comporte des points positifs. C'est la première fois en France qu'existe une loi sur le développement. C'est une avancée importante.

Une proposition de loi sur la vigilance des entreprises a été déposée par le groupe PS avec environ 160 députés signataires (dont les trois PS du 49) et le groupe EELV (environ 20 députés signataires). Cette proposition est sur internet : (n°1519 <<http://www.assemblee-nationale.fr/14/propositions/pion1519.asp>> et n°1524 <<http://www.assemblee-nationale.fr/14/propositions/pion1524.asp>>

**L : Et en Maine-et Loire que faites-vous au CCFD-TS ?**

Nous avons créé une coordination « Plaidoyer » qui comprend 7 associations : Amnesty International, Artisans du Monde, CASI 49, CCFD-Terre Solidaire, La Vie Nouvelle, Le Secours catholique, OXFAM France.

Ensemble nous avons écrit aux 4 sénateurs du M-et-L pour leur dire notre préoccupation vis-à-vis de la RSE et leur signaler l'invitation qui leur est faite par le Cercle des parlementaires pour la RSE et par le FORUM CITOYEN pour la RSE à un séminaire qui aura lieu le 30 janvier au Sénat. Nous savons que Corine Bouchoux est déjà sensibilisée et nous espérons que les autres le seront aussi. Nous leur avons proposé de les rencontrer.

Nous avons l'intention de nous impliquer pendant la campagne des Européennes en participant aux réunions électorales et en interrogeant les candidats pour qu'ils prennent des positions souhaitées par le CCFD-TS.

**L : Et nous que pouvons-nous faire ?**

M : S'informer c'est une première chose. Être donateur au CCFD-TS et/ou adhérer au CCFD-TS. L'adhésion coûte 10 euros. Voir le site du CCFD-TS avec le mot clé adhésion. Ainsi l'adhérent pourra être appelé à participer un peu plus à la vie du CCFD-TS et avoir accès à l'intranet du CCFD-TS.

On peut encore signer une carte de vœux pour notre président Hollande : <http://cartonjaune.ccf-terresolidaire.org/>

Si vous êtes intéressés par l'action plaidoyer du CCFD-TS ce serait bien de nous le signaler. Nous verrons ensemble ce que nous pourrions faire. Mais nous aurons besoin de monde à partir de mars ou avril pour notre participation à la campagne électorale des Européennes.

Pour en savoir plus :

<http://ccfd-terresolidaire.org/infos/rse/reflexion-parlementaire-3917>

<http://forumcitoyenpoumlarse.org/>

<http://ccfd-terresolidaire.org/>

Nos coordonnées

CCFD-TS en 49 Centre St Jean 36 rue Barra Angers 02 41 22 48 96 ccf49@ccfd-terresolidaire.org

Michel Métayer 02 41 47 15 87 ommeta@free.fr